



PROJET DE DÉVELOPPEMENT ARBITRAGE ATHLÉTISME 2024-2028

SEPTEMBRE 2024



**CONTACT@ARBITRAGE-ATHLETISME.FR
WWW.ARBITRAGE-ATHLETISME.FR**

• I. Etat des lieux

- A. Qui sommes-nous ?
 - Identité de l'association
 - Histoire
 - Budget et patrimoine
- B. Diagnostic de l'association
 - Diagnostique interne
 - Analyse de l'environnement

• II. Axes de développement

- A. Diversification et réorganisation des contenus d'information
 - Moderniser et harmoniser le contenu existant
 - Développer les contenus dédiés au règlement WPA
 - Se tourner vers un public international
- B. Structuration de l'association au service de l'athlé
 - Impliquer les membres
 - Développer "des outils" pour servir le projet
 - Créer une communauté en ligne

I. ETAT DES LIEUX



A. QUI SOMMES NOUS ?

IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

ARBITRAGE
ATHLÉTISME®

Nom : ARBITRAGE ATHLÉTISME

Statut : Association loi 1901

Date de création : 21/02/2018

Siège social : 7 chemin de la montée 03700 Bellerive sur Allier France

Président : Benjamin RIBÉRON

Secrétaire : Corentin CORNETTE

Trésorier : Michaël JOUSSE

Membre du conseil d'administration : Myriam BEGEL

Membre du conseil d'administration : Corentin BUISSON

Objet : Notre association a pour objet d'accompagner les personnes souhaitant s'informer et acquérir des connaissances relatives à l'arbitrage en athlétisme et de promouvoir l'investissement des bénévoles et des officiels lors des manifestations en rapport avec l'athlétisme.



Arbitrage Athlétisme est fondée en 2018 par quatre étudiants Auvergnats, avec une volonté : développer du contenu vidéo pour rendre la formation des officiels en athlétisme plus attractive. Rapidement, un site internet est créé pour mettre à disposition du plus grand nombre différents contenus (vidéos, fiches et exercices). De même, l'association signe un premier partenariat avec le Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'athlétisme, qui permettra à l'association d'éprouver ses contenus sur ce territoire.



Un nouveau projet est mis en place en 2020 avec pour principale ambition de développer l'association sur l'ensemble du territoire français. Durant cette même année, l'association élargit son offre en déployant son application, permettant aux utilisateurs et utilisatrices de tester leurs connaissances. Pour parvenir à ce développement, l'équipe s'agrandit, avec de jeunes membres présents sur l'ensemble du territoire métropolitain. En 2022, l'association signe un premier contrat de prestation avec la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), qui permettra de travailler pour l'Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA). Ce contenu, réalisé par l'association, est disponible sur l'espace formation de l'association.



Depuis la création de l'association, l'essentiel des dépenses s'est concentré sur l'investissement matériel, pour environ les $\frac{2}{3}$ du budget. Si une partie du matériel est spécifique aux prestations de captation vidéo pour la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, elle permet le tournage des vidéos pour les contenus de formation, actions centrales de notre association

Progressivement, nous avons constitué une réserve de trésorerie suffisante (environ $\frac{1}{2}$ budget annuel) pour permettre une gestion sereine des frais généraux de l'association et d'être autonome sur les investissements (les investissements passés se faisaient surtout via des financements dédiés à des projets).

B. DIAGNOSTIC DE L'ASSOCIATION

DIAGNOSTIC INTERNE

Forces de Arbitrage Athlétisme

- Compétences techniques des membres,
- Image de l'association en France et de son site internet,
- Attractivité du contenu, vu comme novateur,
- Matériel de captation vidéo en quantité et qualité,
- Réseau national de membres,
- Typologie des membres, principalement issus d'une nouvelle génération,
- Socle de contenus déjà existants,
- Expériences avec différents acteurs de l'athlétisme FFA - FFSU - UNSS - UNIVERSITÉ - FFH,
- Gratuité du site Internet.

Faiblesses de Arbitrage Athlétisme

- Implication des membres, inégale,
- Éclatement géographique de ses membres,
- Concentration de compétences (code/montage/matériel) autour de quelques personnes clefs,
- Concentration des activités et financement en Auvergne Rhône-Alpes,
- Cumul des fonctions extérieures des membres, impliqués dans le mouvement fédéral,
- Modèle économique basé sur des prestations, instables,
- Contenu uniquement en français,
- Manque de mixité de ses membres.

Menaces de l'environnement

- Elections fédérales en 2024 et nouvelles gouvernances,
- Fréquence des évolutions des contenus World Athletics & World Para Athletics,
- Relation avec les partenaires fondée sur un unique interlocuteur.

Opportunités de l'environnement

- L'héritage et dynamisme Paris 2024,
- Collaboration avec l'Organisme de Formation de l'Athlétisme,
- Besoins d'outils des acteurs de formation : suivi/livret/contenu,
- Structuration inégale des fédérations nationales.

II. AXES DE DÉVELOPPEMENT



A. DIVERSIFICATION ET RÉORGANISATION DES CONTENUS D'INFORMATION

MODERNISER ET HARMONISER LE CONTENU EXISTANT

Constat :

Le contenu disponible sur le site internet de l'association s'appuie sur le règlement de World Athletics, avec dans certains cas des règles spécifiques de la Fédération Française d'Athlétisme. Ce contenu a permis à l'association de constituer sa renommée à l'échelle nationale. Ce contenu se structure sur le site internet, via un onglet spécifique "FFA" dédié au monde fédéral, proposant trois niveaux : juge assistant, juge et juge arbitre.

Parallèlement, un onglet "STAPS" permet de retrouver un contenu allégé dédié aux formations universitaires.

L'ensemble de ces contenus ont été développés entre 2018 et 2020. S'il peut être considéré comme d'une bonne qualité, quelques approximations et erreurs persistent aujourd'hui, suite à des évolutions réglementaires.

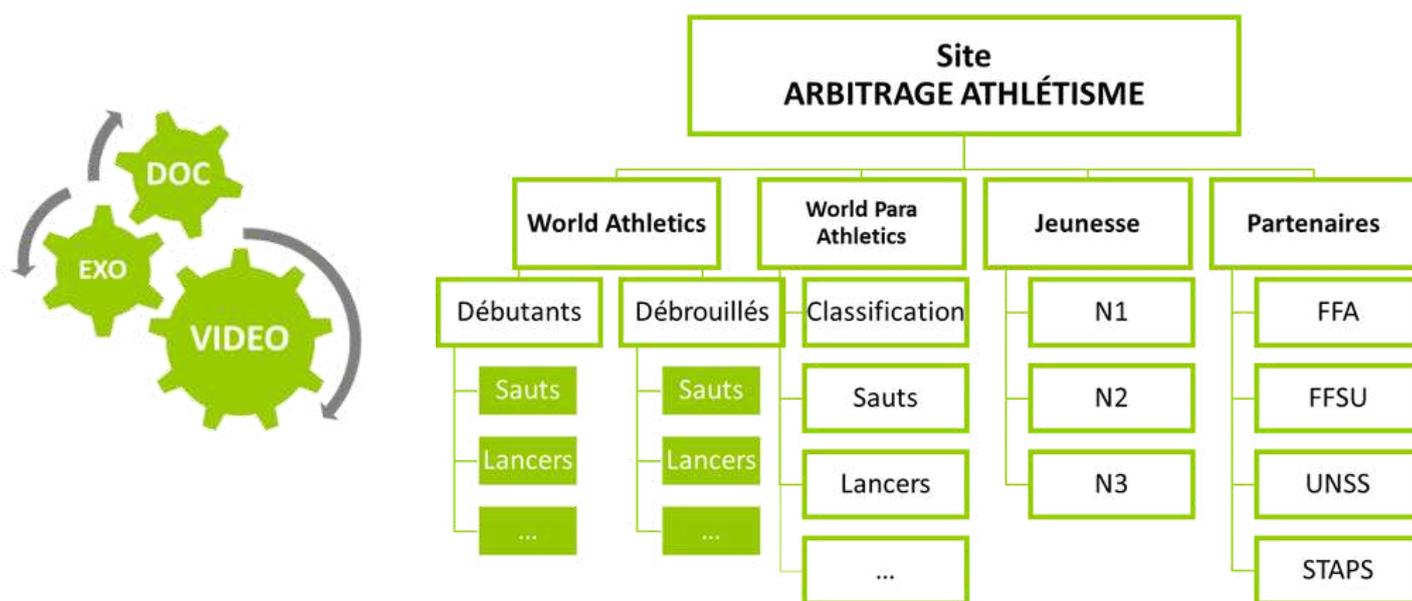


Développement envisagé :

Au delà de son impérative mise à jour, Arbitrage Athlétisme souhaite replacer son site internet au cœur de son développement **en améliorant la qualité de ses contenus, tout en élargissant son offre**. En parallèle, l'objectif est de rendre accessible ce contenu à l'étranger, en proposant une traduction en anglais. Pour y parvenir, nous souhaitons rendre universel l'organisation de notre contenu sur notre site internet, par une réorganisation en trois volets :

- World Athletics,
- World Para Athletics,
- Jeunesse.

Chacun des volets proposera des notions de niveau pour une progression optimale.



Moyens mis en oeuvre :

Pour parvenir à ce projet, des **groupes de travail par spécialité** entreprendront les réflexions nécessaires à la refonte de ces contenus. Un comité de pilotage assurera la coordination et garantira la cohérence de l'offre développée.

Objectifs :

A terme, l'ambition de mettre à jour l'ensemble du contenu existant et de réaliser la restructuration présentée. A cette occasion, **de nouveaux contenus devront être produits** concernant des secteurs jusqu'alors inconnus de l'association et de permettre une accessibilité internationale.

Constat :

Lors de la précédente olympiade, Arbitrage Athlétisme avait pour ambition d'étendre son offre de contenus au para-athlétisme. Un travail de fond sur la création de ces contenus a donc été réalisé par l'équipe Arbitrage Athlétisme, des contacts avaient été pris avec la Fédération Française Handisport.

L'organisation en 2023 de championnats internationaux Handisport et Sport Adapté en France a permis la familiarisation d'une partie de l'équipe Arbitrage Athlétisme avec les compétitions de para-athlétisme et leurs spécificités.

Développement envisagé :

Pour cette olympiade, Arbitrage Athlétisme vise à concrétiser son extension aux contenus en ouvrant, sur son site internet, **un espace dédié aux personnes souhaitant devenir juges sur des compétitions de para-athlétisme**. Les contenus proposés seraient semblables à ceux déjà présents sur le site : fiches récapitulatives, vidéos explicatives et parcours de formation. Ces contenus seront découpés en différents axes, permettant de couvrir les spécificités du para-athlétisme : la classification, les règlements (courses, sauts, lancers), les équipements et le terrain (TIC, chambre d'appel,..)

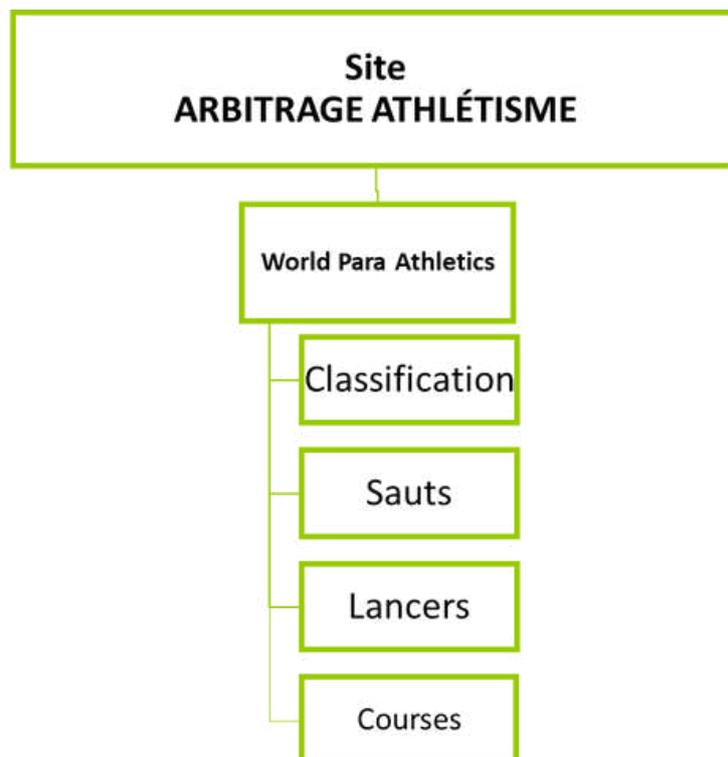


Moyens mis en oeuvre :

Afin de concrétiser cette extension, **une équipe dédiée au para-athlétisme devra se former** au sein de Arbitrage Athlétisme, en s'appuyant sur le travail déjà réalisé, les expériences de chacun et recrutant et/ou formant des experts en para-athlétisme. La montée en compétences de l'équipe se fera notamment grâce à la participation de certains membres aux Jeux Paralympiques de Paris 2024 en tant que Officiels Techniques Nationaux et par une présence sur les championnats nationaux Handisport.

Objectifs :

Arbitrage Athlétisme devra **reprendre contact avec la FFH** dans l'optique de réaliser un partenariat sur la formation des officiels en para-athlétisme. En parallèle, l'équipe formée travaillera sur les contenus existants afin de les rendre disponibles sur le site d'Arbitrage Athlétisme. L'aboutissement de ce travail sera l'ouverture d'un espace dédié sur le site internet, ouvrant ainsi un nouvel axe dans l'offre de contenus.



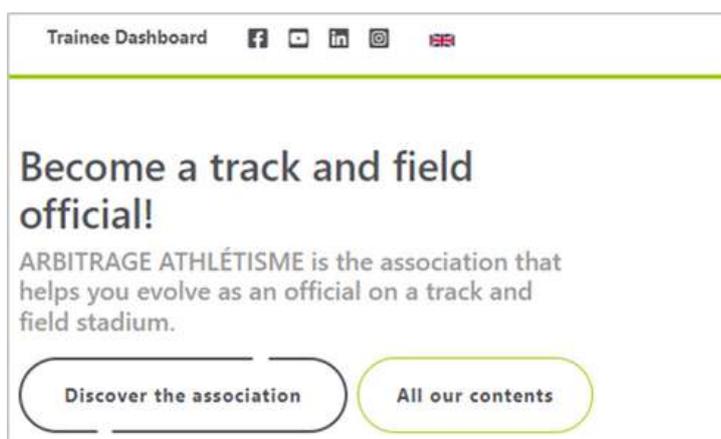
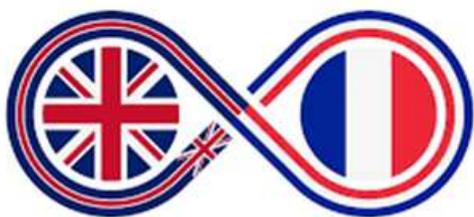
Constat :

Les activités d'Arbitrage Athlétisme se sont historiquement développées en français, à destination des juges officiels français. En pratique, les études statistiques du visionnage des contenus vidéos indiquent une grande diversité de profils d'utilisateurs, venant de l'ensemble de l'espace francophone.

De même, les contenus d'information dédiés aux jurys restent particulièrement limités en langue anglaise. Il est difficile de trouver un équivalent anglophone aux vidéos et parcours proposés par Arbitrage Athlétisme : didactique, numérique, gratuit.

Développement envisagé :

Arbitrage Athlétisme souhaite ainsi s'engager dans un développement de ses activités tourné vers l'international via notamment, **la traduction des contenus déjà existants**, impliquant le développement d'une version anglophone du site internet. A terme, la production de contenus spécifiques au niveau international, puis la création d'outils adaptés aux spécificités nationales pourraient être envisagées. Enfin, ce développement implique la **mise en place d'un réseau au niveau international**, en recrutant notamment de nouveaux membres à l'étranger, en priorisant le Benelux, l'Allemagne et l'Italie.



Moyens mis en oeuvre :

Pour atteindre ces objectifs, il sera ainsi nécessaire de **développer le site internet et le restructurer par sa traduction complète en anglais**, via notamment les capacités des membres bilingues, de nouveaux membres, voire de ressources extérieures. Ce travail pourrait être grandement facilité par le recrutement de nouveaux membres étrangers ou de personnes ressources, dans les pays définis comme prioritaires. Sur le plan financier, un tel développement pourrait rendre l'association éligible à des programmes de financement européen.

Objectifs :

A terme, **l'augmentation de l'audience à l'international** reste l'objectif principal, tout comme la création d'un embryon de réseau européen en matière d'arbitrage en athlétisme.



B. STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION AU SERVICE DE L'ATHLÉ

IMPLIQUER LES MEMBRES

Constat :

Aujourd'hui, les activités sont quasi exclusivement réalisées par les membres de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes. Ceci induit 2 problématiques principales :

- la concentration des ressources utilisées sur peu de personnes, ce qui ne sera pas suffisant pour les projets envisagés
- les membres hors Auvergne Rhône-Alpes sont peu impliqués dans la vie de l'association, ce qui constitue d'une part une ressource insuffisamment utilisée et d'autre part une perte de sens pour ces membres.

Nous constatons également que l'association souffre d'un déficit d'attractivité auprès des femmes (21% seulement) et d'une image d'être limitée aux membres "jeunes" (en 2024 : âge médian de 25 ans, âge moyen = 27 ans).



Développement envisagé :

Afin de répondre à ces enjeux, il devient essentiel de **mieux mobiliser l'ensemble des membres** en repensant l'organisation des actions et la vie de l'association. De même, une diversification du recrutement de nouveaux membres, en incluant un recrutement à l'international devra être réalisée pour permettre le développement de l'association.

Moyens mis en oeuvre :

Sur le volet recrutement, le principe est de **rendre plus ouvert le processus d'adhésion** à l'association, par la mise en place d'un bouton d'inscription sur le site internet, la publication de messages de recrutement sur les réseaux sociaux. Il sera aussi utile d'activer les réseaux personnels (en particulier pour le recrutement à l'international ou sur des compétences précises).

Afin de renforcer le lien entre les membres de l'association, il est envisagé d'une part de **mieux structurer l'organisation des tâches** et d'autre part de **programmer des temps de partage**.

Au niveau de l'organisation, les différents points de développement seront subdivisés en groupe de travail afin que chaque membre puisse apporter sa pierre à l'édifice et ainsi avoir une répartition du travail plus importante.

Les membres étant répartis aux 4 coins de la France, un rassemblement de l'ensemble de l'association en présentiel, 1 fois tous les 2 ans est prévu. Ces rassemblements seront l'occasion de temps de travail et de partage sur la vie de l'association mais aussi l'opportunité de prendre part à des activités récréatives pour renforcer les liens humains. (Une première date est envisagée pour les 12 & 13 avril 2025 en Île-de-France).



Objectifs :

Conscient des limites actuelles de la structuration de l'association, il est essentiel d'**améliorer l'équité de genre et la diversité des profils**. De même, il sera attendu une participation active de chaque membre dans au moins 1 groupe de travail. Enfin, le temps de rassemblement devra regrouper le plus de membres possible pour partager ces objectifs (taux de présence >70%)

DÉVELOPPER "DES OUTILS" POUR SERVIR LE PROJET

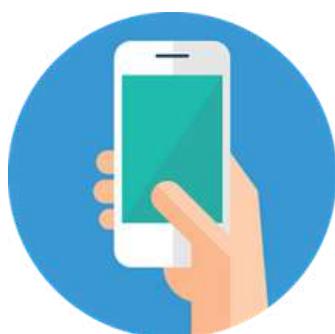
La mise à disposition de contenus de formation est gratuite, ouverte à tous sans abonnement ni inscription. Afin de poursuivre son développement en la matière et de toujours penser des solutions, innovantes, l'association développe de nouveaux outils. Certains de ces outils peuvent de même assurer un revenu régulier, nécessaire pour assumer le coût de l'infrastructure web et du matériel de captation.

Suivi de stagiaires :

Sur le plan fédéral, une digitalisation s'opère mais certaines procédures sont encore limitées au papier, notamment les feuilles d'évaluation des juges. Cela pose des difficultés, facilement évitables : perte de feuilles, décentralisation de l'information ou numérisation de mauvaise qualité.

L'outil Suivi de Stagiaires a été développé dans le cadre du précédent projet de développement pour **remplir les feuilles d'évaluation en ligne**, sur un site dédié. Simple d'utilisation et adapté aux différents formats d'écran, cette plateforme permet une mise en réseau directe avec le responsable régional qui a accès aux feuilles d'évaluation numériquement complétées.

L'outil nécessite encore quelques développements pour intégrer plus de feuilles de suivis, notamment pour les jeunes juges et pour un meilleur partage d'information entre les structures. Le but est de proposer un accès à cette plateforme sous forme d'abonnement aux structures locales (Comités départementaux, Ligues). L'objectif est d'arriver à supporter le coût des serveurs web via les abonnements à la plateforme Suivi de Stagiaires.



Statistiques :

- 16 Stagiaires
- 21 Pratiques
- 12 Évaluateurs

Pratiques

Stagiaire (1)	Formation (1)	Date (1)	Événement (1)	Statut (1)
Tribun GBAUSSET	Juge départ	2024-02-26	Finale Regionale Alpes	Cloture par la ligue
Guilbert TALLEY	Juge saut	2024-02-26	Finale Regionale Alpes	Cloture par la ligue
Annie SORPOGNA	Juge terrain	2024-02-17	Meeting des Alpes	Incomplète
Annie SORPOGNA	Juge départ	2024-01-26	Meeting des Alpes	Incomplète

Prestations :

Depuis sa création, l'association collabore avec ses partenaires pour imaginer, développer et organiser des événements. Cela à permit notamment de mettre en place une de nos **organisations de formation "salle de classe"**, transformant les stades en amphithéâtre, offrant au stagiaire une immersion totale. Ces événements, moments de partage avec les différents acteurs, formateurs et stagiaires, permettent par ailleurs d'avoir des retours essentiels sur la qualité de nos outils. Nous envisageons de poursuivre l'organisation d'événements en fonction des demandes de nos partenaires.



Produits :

Afin d'élargir les services proposés à nos partenaires, nous souhaitons mettre à disposition des outils "physiques". Cela permettrait d'offrir aux stagiaires et officiels des articles les accompagnant lors de leurs activités. Nous envisageons de développer prochainement un **livret de synthèse réglementaire et une plaquette support**.



Constat :

Les contenus de l'association sont aujourd'hui figés. Une fois publiées, les vidéos et fiches explicatives restent les mêmes pendant plusieurs années jusqu'à leur éventuelle mise à jour. L'utilisation des réseaux sociaux permet de fidéliser les utilisateurs qui sont de bons ambassadeurs de nos contenus. Nos comptes de réseaux sociaux sont structurés mais peu utilisés à l'heure actuelle.

Développement envisagé :

La **redynamisation de nos réseaux sociaux** permettra de fédérer une communauté autour des fonctions des officiels en athlétisme, d'engager un public jeune et de proposer du contenu nouveau régulièrement. Les publications pourront représenter des quiz sur le règlement dans des formats éphémères pour engager l'utilisateur, des publications sur les mises à jour de règlement (format vidéo ou image), de courts extraits vidéos de formation illustrant des cas particuliers, des présentations des membres de l'association, des mises en avant des fonctions de juge et des événements de l'association, etc.

Pour tenir compte du développement d'Arbitrage Athlétisme à l'étranger **des comptes anglophones** pourront être maintenus par l'équipe française avec les mêmes publications traduites que pour l'audience francophone. Selon la volonté des membres internationaux, des comptes spécifiques aux pays pourraient être créés.



Moyens mis en oeuvre :

À travers les captations des vidéos de formation et les couvertures de certaines compétitions, l'association possède un stock d'images et vidéos pouvant être utilisé pour les publications. L'expertise des membres, les questions de l'application et nos contenus de formation sont des forces qui faciliteront la création de contenus de qualité. L'association est présente sur **Facebook, Instagram, Youtube et LinkedIn**. **LinkedIn** de par sa nature professionnelle reste à part et réservé aux actualités de l'association. Facebook et Instagram faisant partie du groupe Meta, la publication croisée est facilitée. Ce sont les premiers réseaux cibles et les seuls réseaux sur lesquels publier des Stories éphémères ou des publications photos. Des tests seront réalisés sur Youtube et TikTok pour les publications vidéos.

Objectifs :

Les objectifs sont de **fidéliser une communauté d'officiels** et de curieux, de donner envie à de nouvelles personnes de s'engager, de vulgariser des points de règlement, de valoriser les activités d'officiels en athlétisme et de promouvoir les activités de l'association. Nous visons un rythme d'une publication (ou série de publications) par quinzaine grâce à 2 / 3 membres impliqués régulièrement. Chaque membre sera également invité à participer pour faire une vidéo personnelle. Nous espérons également que cela attirera quelques nouveaux membres dans l'association.



C. SYNTHÈSE

MODERNISER ET
HARMONISER LE
CONTENU
EXISTANT

DÉVELOPPER LES
CONTENUS DÉDIÉS
AU RÈGLEMENT
WPA

CRÉER UNE
COMMUNAUTÉ EN
LIGNE

SE TOURNER VERS
UN PUBLIC
INTERNATIONAL

DÉVELOPPER DES
OUTILS POUR
SERVIR LE PROJET

IMPLIQUER LES
MEMBRES



ARBITRAGE
ATHLÉTISME[®]

CONTACT@ARBITRAGE-ATHLETISME.FR

WWW.ARBITRAGE-ATHLETISME.FR

